Rimer 1761

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C 2 N 39

Pardevant Etienne Augustin Chabuet notaire
Royal a Nemours Soussigné fut present Jean Roze
Maitre Chirurgien demeurant a Nemours, Lequel a fait et
Constitué pour Son procureur General et Special La personne de

auquel il donne pouvoir de pour luy et en Son Nom Retirer de qui
il appartiendra Le prix a luy accordé par Lacadémie de
Chirurgien de la faculté de Paris, de la Remise dud. prix donner
toutes decharges valables et generalement promettant et obligeant
renonceant, fait et passé a Nemours en Letude dud. notaire, Lan mil
Sept cent Soixante un Le onze Jour de Mars apres midy, presence de
Mr. Pierre Berthier avocat au parlement demeurant a Nemours et Charles françois Bourdois Greffier
demeurant aud. Nemours temoins qui ont avec led. Sr. Roze
et notaire signé. — un mot rayé comme nul.

M. Xxe B1. Cotte Lxm.

Bourdois Roze Berthier

Chabuet notaire

Controllé a Nemours le onze mars 1761.
Reçu douze sols six deniers.
Cherruchet

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Nous Jean Baptiste Brieu Delacombe conseiller du Roy president,
Lieutenant general civil criminel et de police, Commissaire Enquesteur
et Examinateur au bailliage et Duché de Nemours, Certiffions
a tous qu'il appartiendra que la procuration cy dessus est Ecritte et
Signée de la Main de Mr. Etienne Augustin Chabuet notaire royal
en cette Ville et que foy doit y estre adjoutée comme a écriture
publique et authentique, En foy de quoy Nous avons signé
ces presentes, En Nostre hotel le onze Mars mil sept cent
soixante un

Brieu Delacombe

ARC 11 A. 46 n°79

S. PAP. GEN. DE PARIS I. S. 3. D.

Rien pour Mr. Rose. ce 2. avril. 1761.

Morand